

N° 155
octobre 2013

profil

magazine



PETITE ENFANCE : Grande priorité

p.10



Événement

- La Grande rue inaugurée !

p.8



Rencontre

- Bienvenue
aux nouveaux
arrivants !

p.9



Les associations au rendez-vous

Le 7 septembre, le gymnase Maurice Herzog a vécu au rythme des associations locales. Ce 14^{ème} forum des associations organisé par la Ville a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir le large tissu associatif oullinois, en déambulant parmi une centaine de stands. Pour la première fois, il leur était proposé de découvrir l'opération « Bénévolez-vous » menée par la municipalité, dont l'objectif était de mettre en relation les associations et des bénévoles. Cette édition a été couronnée de succès.



La Compagnie de sauvetage centenaire !

L'association oullinoise a fêté son 100^{ème} anniversaire le 14 septembre. Au programme de la journée : aubade, défilé, cérémonie et dévoilement de la plaque Jacques Exposito dans la salle de réunion de l'association, rendant ainsi hommage à son ancien président.

Profil n°155,
octobre 2013

Sommaire

Arrêt sur images	2
Édito	3
Conseil municipal	4
> Conseil municipal du 19 septembre	
Dossier	5-7
> Petite enfance : grande priorité	
Oullins au quotidien	8-9
> Inauguration de la Grande rue	
> Stationnement : ce qui change	
> Bienvenue aux nouveaux arrivants !	
La ville bouge	10
> Yzeron : les travaux sont lancés	
> Le city stade verra le jour fin 2013	
Environnement	11
> Grande rue : place aux vélos !	
> De l'orge en pleine ville !	
Économie et emploi	12
> Nouveau : une halle de producteurs	
> Les clés pour trouver un emploi	
Solidarités actives	13
> « Au goût du jour » 1 ^{ère} bougie !	
> Jeunesse - Des Oullinois à Woodstower	
Sports, loisirs & culture	14-15
> La Mémo dans la Lumière !	
> Découverte du patrimoine oullinois	
> Veduta - Les temps forts	
> Basket féminin : du haut niveau à Oullins	
> Musique - Entre Naples et Buenos-Aires...	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet

Rédactrice en chef Elisabeth Corino

Rédaction Marine Chazal, service communication

Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux

Mise en page Marine Chazal, Loïc Giron, service communication

Maquette Anatome

Impression Brailly

Distribution Publi Services

Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



- Palmarès départemental du fleurissement : 1^{er} prix des villes de 15001 à 30 000 habitants
- Ville euro-citoyenne

Les enfants d'abord

...

Dans le cadre de notre politique petite enfance, nous avons toujours été guidés par un objectif prioritaire : développer l'offre des modes de garde afin de mieux répondre aux besoins de chacun.

Il faut savoir qu'à l'heure actuelle en France, 88% des communes ne disposent d'aucun établissement d'accueil alors que plus d'un quart des naissances ont lieu sur leur territoire ! Grâce à notre engagement pour les tout petits et leurs parents, Oullins peut s'enorgueillir de disposer aujourd'hui de sept établissements d'accueil.

La Ville gère directement cinq de ces structures qui proposent des services de grande qualité adaptés aux besoins des parents comme au développement des enfants. Les modes d'accueil doivent en effet être en phase avec les mutations de notre société et s'adapter notamment aux horaires de travail des parents, plus diversifiés qu'autrefois.

Fidèles à notre philosophie, nous avons favorisé de nouveaux modes de garde (micro-crèche, crèche interentreprises...), simplifié l'accès aux structures, augmenté le nombre de places (234 places dont 42 nouvelles, +24%) et créé la « Cabane bambou », un lieu de conseil et d'information dédié aux parents. Nous avons également encouragé les initiatives associatives ou privées sur notre territoire.



François-Noël BUFFET
Sénateur-maire

Parce que ces nouveaux équipements doivent s'accompagner de moyens humains, nous avons, parallèlement, créé de nombreux postes d'agents qualifiés dans les crèches. Il y a quelques jours, nous fêtions également les 20 ans du Relais Assistants Maternels installé au Pôle Petite Enfance de la Bussière, une initiative que nous avons lancée en 1993 pilotée par le CCAS et ses partenaires. Plus de 170 enfants y ont été accueillis cette année en temps collectif par 67 assistantes maternelles.

Toutes ces mesures jouent un rôle majeur dans les processus d'organisation du travail au sein de la famille, de réduction des inégalités sociales, de développement personnel et moteur des jeunes enfants. C'est pourquoi nous y attachons une importance primordiale et que nous avons toujours plus de projets comme celui d'une micro-crèche et d'une annexe au Relais d'Assistants Maternels dans le quartier Ampère ●

le mandat EN ACTION...

Inauguration
du restaurant
municipal « Au goût
du jour »

09/2012



La Ville décroche
le Label Agenda21
local

01/2013



Baptême de la salle
de gymnastique
Yann Cucherat

05/2013



Début des
travaux contre
les inondations de
l'Yzeron

10/2013



09/2012

Un nouveau self
pour l'école du Golf



03/2013

TOP : clôture du
débat public



09/2013

La Grande rue
inaugurée



12/2013

Mise en service de
la ligne B du métro
entre Gerland et
Oullins



Conseil municipal du 19 septembre

Délibérations (extraits)

> Subvention exceptionnelle pour la Cité scolaire parc Chabrières

La Cité scolaire Parc Chabrières a été particulièrement remarquée au cours de l'année 2012-2013, pour deux projets développés par les élèves de la section « sciences de l'ingénieur ». 5 élèves ont reçu le 1^{er} prix des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur pour leur projet de « Propul-surf ». Porté par 6 élèves, le projet « Tip Tap Top » a été sélectionné pour représenter la France au concours international du « Stockholm Junior Waterprize » organisé par le gouvernement Suédois dans le cadre de la semaine mondiale de l'eau. Considérant le caractère innovant de ces projets, et la contribution au rayonnement de la qualité éducative du territoire grâce à la participation de la Cité Scolaire Parc Chabrières à ces concours, la Ville d'Oullins a proposé d'attribuer une subvention de 500 € à la Cité scolaire parc Chabrières, affectée aux frais de voyage à Stockholm de la délégation oullinoise.

> Eclairage du stade du Merlo

Dans le cadre de l'amélioration de ses équipements sportifs, la Ville souhaite installer l'éclairage du stade municipal du Merlo. Cette opération consiste en l'éclairage du terrain d'honneur de football afin d'obtenir l'homologation de niveau 4 (CFA et CFA2) de la Fédération Française de Football, et de manière optionnelle l'éclairage d'une ou des deux demi-lunes et de la piste d'athlétisme. La Ville a confié une étude de faisabilité à la société ING'EUROP.

L'éclairage du terrain d'honneur est estimé à 256 812 € HT auxquels il conviendrait d'ajouter, le cas échéant 30 800 € HT pour l'éclairage de la piste et des deux demi-lunes. Au titre de la réserve parlementaire dont bénéficie monsieur le Maire en sa qualité de Sénateur du Rhône, il a été proposé d'autoriser la commune à solliciter le concours financier de l'Etat à hauteur de 51 000 € (soit environ 20 % du coût) pour la réalisation de cet aménagement.

> Attribution de crédits non affectés

Lors de la présentation du budget primitif 2013, ont été définies des enveloppes de « crédits non affectés ». Il a été présenté cette distribution : 9 000 € pour le secteur échanges scolaires/jumelage ; 183 € pour le secteur échanges associatifs/jumelage ; 5 732 € pour le secteur sports/soutien aux clubs ; 300 € pour les crédits culturels.

> Coupe d'arbres invasifs au Parc du Prado

Le parc du Prado, majoritairement inscrit en Espace Boisé Classé (EBC) au Plan Local d'Urbanisme, a vu apparaître dans son boisement, des ailanthes, espèce invasive à l'odeur nauséabonde. Aussi, la décision a été prise de couper, après dévitalisation, pour éviter les rejets, onze sujets situés à l'angle de la rue du Perron et du boulevard de l'Europe. Ces arbres étant situés en EBC, leur coupe nécessite l'obtention d'une déclaration préalable. Le Conseil municipal a échangé sur le remplacement de ces arbres à l'automne 2014 par la plantation de six sujets d'essence locale ●

Environnement

Pourquoi n'y a-t-il pas de ramassage de bio-déchets sur la commune ?

- Le ramassage des déchets est une compétence communautaire.
- Le Grand Lyon répond aux besoins des administrés pour un grand nombre de déchets (ordures ménagères, tri sélectif, encombrants, déchets spéciaux...). À notre connaissance, le Grand Lyon ne prévoit pas actuellement de collecte de bio-déchets. Le Grand Lyon a mené des opérations d'aide au financement de composteurs individuels il y a quelques années.
- La Ville d'Oullins organise des collectes spécifiques au titre d'un service supplémentaire rendu aux Oullinois (déchèteries mobiles et collecte de seringues).

Horloge

J'aurais voulu savoir quel sort est réservé à l'ancienne école de la Saulaie le long de l'autoroute. Elle est maintenant entourée de barrières qui empiètent sur la rue. Je trouve l'horloge qui est sur cette école très belle et j'aurais voulu savoir s'il y avait une possibilité de la récupérer?

- L'ex-école va être transformée en logements étudiants par le groupe Alliade ; ils ont délimité leur propriété privée par des barrières. Nous regrettons mais il n'est pas prévu de démonter l'horloge.

PETITE ENFANCE : GRANDE PRIORITÉ

Création de places en accueil collectif, aide et accompagnement aux familles en recherche d'une solution de garde, attention particulière portée à la qualité d'accueil des enfants sont autant de priorités locales en faveur de la petite enfance.

Veiller au bien-être des tout-petits et de leurs parents

Concilier vie familiale et professionnelle est souvent un casse-tête pour les jeunes parents. La Ville soutient les familles et propose des services afin que les plus petits soient pris en charge avec le plus grand soin. « La Ville s'engage de manière quantitative et qualitative en faveur de la petite enfance. Il est de notre devoir de maintenir la qualité des prestations proposées aux Oullinois. Grâce au personnel qualifié et compétent sur la commune, et à des partenariats solides, nous proposons une offre adaptée aux besoins de chacun » explique Marie-Laure Piquet-Gauthier, adjointe à la petite enfance. Les établissements d'accueils collectifs, les assistantes maternelles indépendantes, les crèches privées... permettent de répondre aux attentes des familles, tant en mode de garde régulier qu'occasionnel.

La Ville a fait le choix de réaliser des diagnostics réguliers sur sa politique petite enfance. Ils permettent de mieux cibler les besoins, d'évaluer les modes d'accueil proposés, d'ajuster les solutions qui sont proposées aux parents. « Avec ces diagnostics et ces études, nous souhaitons

renforcer et pérenniser toutes les actions que nous enclenchons en faveur des familles. Notre priorité est de toujours faire évoluer les modes d'accueil, les adapter, les améliorer. En témoignent la création de 12 places d'accueil collectif à la crèche Arlequin, et l'aide à l'installation de la crèche privée Brins d'étoiles au Pont-Blanc. Nous sommes dans une véritable dynamique volontaire au service des Oullinois » poursuit Marie-Laure Piquet-Gauthier.

Les succès de l'opération « Petite enfance en fête » et du programme d'éveil « Art et petite enfance » démontrent la capacité des professionnels de la petite enfance à travailler ensemble. Cela permet une meilleure cohérence des actions menées par la Ville. « Bien accueillir les tout-petits demeure un impératif de notre action municipale. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun trouve l'accueil, les loisirs ou les soins qui correspondent le mieux à son attente et à son mode de vie » conclut Marie-Laure Piquet-Gauthier ●

La petite enfance à Oullins...

- > En 2012, la population comptait 2152 enfants de moins de 6 ans : 1164 enfants ont moins de 3 ans et 988 enfants de 3 à 6 ans (données CAF) ;
- > 320 enfants par mois accueillis en établissement ;
- > 310 enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelle ;
- > 223 assistantes maternelles en activité en décembre 2012 ;
- > 463 demandes d'accueil enregistrées par le Point Accueil Parents en 2012.

Une offre d'accueil riche

Oullins dispose de nombreuses structures, permettant de répondre aux différents besoins des parents, qu'il s'agisse de modes de garde, d'accompagnement ou d'information.

Vous attendez un enfant, ou venez d'arriver à Oullins avec votre tout-petit ? Vous souhaitez des informations sur les modes de garde proposés dans la commune ? Le Point Accueil Parents est fait pour vous ! Il a pour objectif de simplifier vos démarches, étant un lieu d'inscription unique pour ces différents établissements. Grâce à lui, vous pourrez découvrir l'organisation du système d'accueil petite enfance à Oullins. Celui-ci comprend :

- 4 établissements d'accueil collectif (Tchou-Tchou et Poussins gérés par l'Association des Centres Sociaux Oullinois, Bamb'Oullins et Pinocchio gérés par le CCAS) soit 100 places.
- La crèche Arlequin avec 12 places d'accueil collectif et 72 places d'accueil familial.

Les établissements d'accueil collectif proposent de l'accueil régulier et occasionnel, de 2 heures à 5 jours par semaine. La crèche familiale accueille les enfants de 3 à 5 jours par semaine. L'offre d'accueil a pour objectif de répondre aux différents besoins des parents qui travaillent, qui recherchent un emploi, qui suivent des études ou une formation, qui souhaitent du temps libre ou un temps de socialisation pour leur enfant ou qui ont besoin pour différentes raisons de confier leur enfant.

Deux crèches privées sont également implantées sur le territoire : la micro-crèche Brins d'Étoiles et la crèche interentreprises des Petits Chaperons Rouges. Grâce à toutes ces structures, Oullins dispose d'un éclectisme de modes de garde répondant aux attentes des familles.

Vous êtes parents employeurs ou assistant maternel, et vous souhaitez être aidé dans vos démarches administratives ? Le Relais Assistants Maternels propose des informations, des conseils, un soutien dans les démarches administratives (modalités d'accueil, convention collective, contrat de travail, déclaration PAJE Emploi...).

Enfin, parents, enfants et professionnels de la petite enfance ont la possibilité de se retrouver à « La Cabane Bambou ». Ce lieu d'accueil est ouvert tous les jeudis matins au PPE Bussière.

Retrouvez toutes les coordonnées des structures dédiées à la petite enfance sur www.ville-oullins.fr ●

Au plus près des familles

Différents outils ont été mis en place dans la commune depuis plusieurs années. Ils permettent une bonne connaissance de l'évolution des besoins des familles, des demandes et de leurs résolutions en termes de modes d'accueil pour les jeunes enfants :

- étude des demandes d'accueil réalisée par le Point Accueil Parents (en cours sur la commune depuis 1999),
- diagnostic de l'accueil individuel des enfants de 0 à 6 ans réalisé par le Relais (mise à jour annuelle depuis 2004),
- étude sur le profil des familles accueillies en établissements (en cours depuis 2008),
- étude sur le contexte général de l'accueil des jeunes enfants à partir des données allocataires CAF.

Cette démarche de diagnostic a permis d'adapter les modalités d'accueil proposées par les établissements à la diversité des besoins des parents. Ainsi, le choix a été fait de développer l'offre



La Ville toujours à l'écoute des besoins des familles

d'accueil : en optimisant les structures déjà existantes (4 places créées à Tchou-Tchou en janvier 2013), en faisant évoluer des fonctionnements (création de 12 places d'accueil collectif à la crèche familiale Arlequin) et en réfléchissant à l'implantation de nouvelles structures (projet en cours sur le quartier Ampère) ●



Enfance en éveil

Hélène Bertin, artiste plasticienne, a participé à l'opération « Art et petite enfance »

Les échanges entre les professionnels des différentes structures permettent d'enrichir leurs pratiques, de mutualiser les compétences et de mener collectivement des projets en direction des familles.

Dans cette optique, l'opération « Petite enfance en fête » est organisée depuis 2008, le 1^{er} week-end de juin au Pôle Petite Enfance de la Bussière. Sa particularité est d'être animée par des professionnels issus de l'ensemble du partenariat local (CCAS, ACSO, Ludothèque, Mémo, Oulligônes, Brins d'Étoiles...). Cette manifestation est ouverte à l'ensemble des familles oullinoises ayant des enfants de moins de 6 ans. 50 professionnels participent à la préparation de cet événement et à l'accueil des familles le jour J. Au programme, des ateliers à partager en famille : maquillage, cuisine, peinture, parcours,

ateliers créatifs... Ce sont 250 enfants qui étaient présents lors de l'édition 2013 !

Le travail mené transversalement par les structures oullinoises permet également d'offrir un programme d'éveil culturel cohérent « Art et petite enfance ». Il se déroule dans les crèches municipales et associatives, au Relais assistants maternels, à l'accueil de loisirs Les Lutins, à l'association d'assistantes maternelles Oulligônes. Chaque année, un artiste anime des ateliers auprès des enfants, de janvier à juin. 70 séances sont organisées sur l'ensemble des structures. En 2011, le thème des ateliers était « comptines et jeux de doigts », en 2012 « arts plastiques » et en 2013 « la musique » (thème qui se poursuivra en 2014). Cet outil d'éveil permet aux enfants de découvrir différentes formes d'expression artistique ●

12 places supplémentaires à la crèche Arlequin

La crèche Arlequin, ouverte en 1974, est la plus ancienne structure petite enfance de la commune. Installée en centre-ville, elle s'adressait jusqu'à présent aux enfants gardés par les assistantes maternelles employées par le CCAS et encadrées par l'équipe pluridisciplinaire de la crèche. Un projet de restructuration a été imaginé en 2011 puis validé par la municipalité en 2012, dans le but d'optimiser l'espace et de développer la capacité d'accueil. Les travaux menés pendant 5 mois dans la crèche ont ainsi permis la création de 12 places d'accueil collectif supplémentaires, qui viennent compléter les 72 places d'accueil familial. Pendant les travaux, l'accueil a été maintenu au Pôle Petite Enfance Bussière. Les enfants, leurs assistants maternels et les auxiliaires de puériculture ont pu regagner les locaux rue de la République fin septembre.

Le réaménagement complet de l'établissement a conduit à la création de deux espaces distincts, l'un dédié à l'accueil familial, l'autre au multi-accueil, chacune des sections disposant d'une grande



Marie-Laure Piquet-Gauthier et une partie de l'équipe de la crèche Arlequin

salle de vie, de dortoirs et d'une salle de change. La spécificité de l'accueil familial a été préservée car son intérêt est de coupler l'accueil à domicile et la participation des enfants à des temps collectifs encadrés par une éducatrice de jeunes enfants, dans un but d'éveil et de socialisation. La nouveauté repose sur l'ouverture d'une section de crèche ouverte de 7h30 à 18h30 qui permet de mieux répondre aux besoins d'accueil à temps court ou occasionnel. Le nouveau fonctionnement de la crèche Arlequin permet une complémentarité des deux formules d'accueil et favorise aussi la participation des assistants maternels à l'accueil collectif. La crèche a rouvert ses portes le 30 septembre ●

Point Accueil Parents

Le Point Accueil Parents est un lieu d'information et d'orientation sur les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler ou vous présenter au Pôle Petite Enfance de la Bussière.

Renseignements

Point Accueil Parents
60 rue du Buisset
04 37 22 51 80

« Assistants maternels : mode d'emploi »

Depuis 2009, ces réunions bimestrielles visent à renseigner les parents sur les différentes démarches à réaliser pour l'emploi d'une assistante maternelle et permettent de faciliter le recours à ce mode de garde. Les principales institutions sont présentes (Point Accueil Parents, Relais, CAF, PMI) et des parents témoins sont mobilisés pour faire part de leur expérience.

Une charte pour les assistants maternels

Les assistants maternels du RAM ont signé une charte résultant d'entretiens entre eux et les animatrices du relais. Elle a pour but de valoriser leur métier notamment auprès des parents.

Guide de la petite enfance

Trouvez toutes les informations pratiques pour votre enfant (crèches, entrée à l'école, loisirs...) ! Il est disponible à la mairie et sur www.ville-oullins.fr

Inauguration de la Grande rue

13 septembre, 17h40 : le ruban est coupé, la Grande rue inaugurée ! Cet aménagement majeur de la ville s'est concrétisé en moins de 11 mois, permettant aux Oullinois de profiter de la Grande rue nouvelle version avec 3 mois d'avance. C'est dans une ambiance festive et sous un soleil radieux que tous les acteurs du réaménagement ont célébré cette renaissance. Les Oullinois, venus par centaines, ont aussi pu profiter des festivités organisées : stands de friandises pour petits et grands, ateliers de maquillage, peluches géantes, jongleurs, clowns, déambulation d'une échassière... le tout ponctué par une

ambiance musicale animée par la fanfare Music'85. Ce moment restera, à n'en pas douter, un moment fort de l'histoire de la Ville. Retrouvez toutes les photos de l'événement sur www.ville-oullins.fr et sur facebook.com/Oullins ●





Stationnement : ce qui change

Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, permettre une meilleure desserte des commerces et une rotation plus importante en limitant le nombre de véhicules « ventouses », la politique de stationnement est aujourd'hui modifiée.

Pour concilier les demandes des commerçants et des résidents, de nouvelles dispositions en matière de stationnement ont été prises : modification des zones et des horaires de stationnement, création d'un abonnement résident et mise en place des 45 premières minutes de stationnement gratuit en centre-ville. En centre-ville, le stationnement devient payant, du lundi au samedi de 9h à 19h.

Abonnement « résident »

Il concerne les riverains de la zone 1. Cet abonnement existe en formule mensuelle au prix de 20 € par mois. Il autorise le stationnement uniquement dans la zone 2.

Zone 1 - Stationnement limité à 1 heure et 30 minutes

- Grande rue, de la rue de la Camille à la rue Pierre Sénard,
- rue Etienne Dolet,
- rue Jean-Jacques Rousseau,
- rue de la République, entre la rue Clément-Desormes et la rue Louis Aulagne,
- rue Bertholey, entre la rue Fleury et le Boulevard Emile Zola,
- place Anatole France,
- rue Marceau, entre la Grande rue et la rue du Parc,
- rue Charton, entre la rue Pierre Sénard et la rue de la République,

- rue Sénard, entre la rue Louis Aulagne et la Grande rue,
- rue Clément-Desormes,
- rue Fleury, entre la rue Diderot et la rue Bertholey.

Dans cette zone, les 45 premières minutes sont gratuites (une fois par jour et par véhicule). Au-delà de ce temps de stationnement, l'automobiliste a le droit de rester stationner uniquement 45 minutes supplémentaires. Le tarif est alors de 0,50€ par tranche de 15 minutes.

Zone 2 - Stationnement limité à 2 heures et 45 minutes

- parking de la Rotonde,
- parking des Tourelles,
- parking de la Camille,
- parking de l'Hôtel de Ville, situé rue Diderot.

Dans cette zone, les 45 premières minutes sont également gratuites (une fois par jour et par véhicule). Les deux heures suivantes sont payantes, 0,50 € par tranche de 30 minutes.

Il est rappelé qu'aucun véhicule ne peut rester stationné au même endroit plus de 48 heures.

Retrouvez toutes les informations relatives à la circulation et au stationnement en centre-ville dans le dépliant inséré dans ce Profil ●

EN BREF

Piscine : un bilan positif

Grâce aux différentes dispositions prises par la Ville cet été aux abords de la piscine, le taux de fréquentation a connu un bond remarquable. De juin à août 2013, 18 081 entrées contre 13 235 en 2010. La surveillance aux abords des bassins et les procédures d'expulsion des éléments perturbateurs ont participé à cette hausse de fréquentation significative.

23 et 30 mars : élections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014. Pour pouvoir voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire auprès de la Mairie.

Braderie d'automne

La traditionnelle braderie d'Oullins aura lieu les 5 et 6 octobre de 8h à 19h. Des centaines de stands des commerçants et forains vous accueilleront dans la Grande rue et dans les rues limitrophes pour vous faire profiter de nombreuses bonnes affaires !

Nouveau président

Gérard Berthier est le nouveau président de la section Oullinoise de la Fédération Nationale des Accidents du Travail et Handicapés. La FNATH défend les droits des victimes d'accidents au travail. Plus de renseignements sur www.fnath.org

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

La Ville organise le 12 octobre un temps de rencontre avec les nouveaux arrivants à Oullins. À 10h, il vous sera proposé une visite en car de la ville, suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville. Pour la bonne organisation de cette manifestation, la confirmation de la participation à la visite en car et/ou à la réception doit être effectuée avant le 5 octobre par courriel (contact@ville-oullins.fr) ou par téléphone (04 72 39 73 78).

Vous êtes récemment installés à Oullins ? Contactez l'Association AVF (Accueil des Villes Françaises). Vous serez accompagnés dans la découverte de la commune et de la région. Cercle de lecture, récits et photos de voyage, randonnées, balades urbaines, visites de sites industriels ou culturels, d'expositions... Des activités spécifiques sont prévues pour les familles et les personnes qui travaillent

 Renseignements

AVF Oullins

04 78 50 77 37



Le projet au niveau du parc Chabrières - Crédit Asylum

Yzeron : les travaux sont lancés

Mené par le Syndicat de l'Yzeron (SAGYRC), le programme de lutte contre les inondations et de restauration de l'Yzeron entre en phase opérationnelle à Oullins avec des travaux préparatoires de déviation de réseaux. Les travaux se poursuivront avec l'enlèvement des platanes de la rive droite du boulevard de l'Yzeron, réalisé par le Grand Lyon (gestionnaire du boulevard). Sur la rive gauche, la végétation jusqu'à la Cité de l'Yzeronne sera également enlevée. Un préalable indispensable à la réalisation des travaux en rivière qui débiteront en toute fin d'année. À noter que le projet d'aménagement de la voirie, prochainement réalisé par le Grand Lyon, permettra de créer un nouvel alignement d'arbres sur le boulevard de l'Yzeron.

Couper les arbres, une nécessité technique

Pour protéger les riverains des crues, au-delà de l'élargissement du lit du cours d'eau, des murets de faible hauteur mais dont les fondations sont très profondes, seront réalisés. Les racines des arbres du boulevard de l'Yzeron empêchent aujourd'hui le décaissement de terrain nécessaire à la construction de ces digues.

Un diagnostic écologique pour intervenir au moment le plus opportun

Le SAGYRC s'est engagé à réaliser ces travaux de coupe des arbres dans le respect de la faune et de la flore (avant la période de nidification des oiseaux et d'hibernation des chauves souris). Un diagnostic écologique est ainsi réalisé par la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) pour recenser les espèces présentes sur les arbres.

« Une nouvelle coulée verte est à venir »

« Le projet permettra de construire un milieu beaucoup plus favorable à la diversité de la flore et de la faune : suppression du lit bétonné, plantation d'une végétation adaptée, création en bordure de berges... Les végétaux plantés dans le lit du cours d'eau apporteront également l'ombrage indispensable au développement de la faune aquatique, en limitant le réchauffement des eaux. Au final, le projet est très positif en termes de valorisation écologique et de préservation de l'environnement » explique Édouard Ribatto, chargé de mission à la FRAPNA ●

Renseignements

Suivez l'actualité du projet et inscrivez-vous à la newsletter www.riviere-yzeron.fr

Le city stade verra le jour fin 2013

Les premiers coups de pelle pour la création du city stade vont être donnés dès le 12 octobre. En effet, l'actuel terrain multisports de la place Kellermann va arborer un nouveau visage. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 12 septembre dernier à la Maison des associations à la Saulaie, afin de dévoiler aux Oullinois le nouvel aménagement : plans du projet, rétro-planning des travaux, financement...

Cet espace de jeu proposera une première aire de jeu d'environ 22x15m, équipée d'un gazon synthétique, de deux cages de football et de deux paniers de basket. Le second terrain, d'une dimension d'environ 17x9m, destiné au football brésilien, sera jumelé au premier et également revêtu d'un gazon synthétique. L'accès au public du grand terrain se fera côté rue Louis Normand. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et inaccessible aux deux roues.



Le projet dévoilé aux Oullinois le 12 septembre

Le city stade sera ouvert de 8h à 22h et destiné aux enfants de 8 ans et plus. L'accès aux enfants de moins de 8 ans devra impérativement se faire sous la surveillance des parents.

Le montant des travaux est de près de 95 000 €, financés par la Région Rhône-Alpes, la Ville d'Oullins, le Grand Lyon et l'État. Les travaux se termineront en novembre 2013 ●

Grande rue : place aux vélos !

Dans le cadre de son Agenda21, la municipalité travaille au développement des actions en faveur des modes doux.

Les travaux d'aménagement de la Grande rue ont été l'occasion d'augmenter la priorisation des cyclistes en centre-ville. Ainsi, des aménagements appelés « sas cyclables » ont été créés tout au long de cet axe majeur oullinois.

Sas cyclable : kezaço ?

Il s'agit d'un espace réservé aux cyclistes, entre la ligne d'arrêt des véhicules à un feu de signalisation et un passage piétons. Il permet aux cyclistes : de se placer devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité, d'être bien visibles, mieux s'insérer dans la circulation, et éviter de respirer les gaz d'échappement des véhicules à l'arrêt. Ils ne sont pas destinés aux deux-roues motorisés.

Comment les reconnaître ?

Les sas sont matérialisés au sol par un pictogramme « vélo » peint dans l'espace de quelques mètres entre la

ligne d'arrêt des véhicules et le passage piétons.

Une sécurité en plus pour les piétons

De par l'éloignement engendré entre le passage piéton et les véhicules motorisés, le sas cyclable permet aux piétons d'être mieux vus par les conducteurs de véhicules, notamment par ceux de grande hauteur (bus, camions...). Cet aménagement augmente également le confort de la traversée des piétons.

Automobilistes et cyclomoteuristes, attention au Code de la route !

Restez bien derrière la bande pointillée précédant le sas cyclable ! Le non respect de cette règle vous fait encourir une contravention de 4^{ème} classe (art R415-2 ; R415-15 et R412-30 du Code de la route : amende de 135 €, jusqu'à 3 ans de suspension du permis de conduire et retrait de 3 points) ●

Collecte de seringues usagées

La prochaine collecte de seringues usagées aura lieu le samedi 19 octobre, place Anatole France, de 8h à 12h.

Aménagement du square Orsel

Les travaux ont démarré mi-septembre. Il s'agit pour CitéCréation de rafraîchir la fresque « La Renaissance ». Puis l'espace sera repensé afin de devenir un lieu agréable de détente : plantations, mise en lumière... Les esquisses du projet sont consultables sur le site de la Ville. La fin du chantier est prévue pour le mois de décembre.

Enquêtes publiques

Deux enquêtes publiques sont actuellement menées à Oullins. Les registres et dossiers sont disponibles en consultation au service Voirie & Cadre de Vie

- Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Agglomération Lyonnaise. L'enquête est menée jusqu'au jeudi 24 octobre.

- Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets non dangereux du Rhône. L'enquête se déroule jusqu'au lundi 28 octobre.

De l'orge en pleine ville !

L'éducation au développement durable constitue l'un des axes prioritaires du catalogue de ressources pédagogiques élaboré par la Ville d'Oullins, en lien étroit avec son Agenda 21. C'est également l'un des axes du projet d'établissement du collège La Clavière qui anime un atelier jardin depuis de nombreuses années (atelier qui a obtenu le « Label atelier artistique scientifique »). Aussi une action « Le développement durable ça se cultive » est programmée par le service jeunesse et le collège, avec l'appui de l'association Mouvement National de Lutte pour l'Environnement. L'objectif de cette action, qui concerne les élèves volontaires de la 6^{ème} à la 3^{ème}, est de découvrir de la plantation d'une parcelle d'orge à sa transformation en pain, les dimensions scientifiques, biologiques de la croissance des graminées. C'est aussi l'occasion de comprendre l'enjeu de la production de graminées, son évolution, son impact sur le paysage, la société rurale, le lien social, sa dimension économique...



M.Daïche, proviseur du collège, et les élèves participant au projet

C'est donc l'ensemble des trois dimensions du développement durable (biologique, économique, sociétal) que cette action permet d'aborder.

L'action a été lancée mi-septembre, avec la création par les jardiniers municipaux d'une parcelle de 4m x 4m qui accueillera la plantation d'orge. Elle se déroulera tout au long de l'année scolaire et prévoit la rencontre avec un exploitant agricole du Rhône. Les jeunes visiteront également une exploitation à Mornant qui produit du fromage de chèvre et de vache ●

Nouveau : une halle de producteurs

La Halle d'Oullins ouvrira ses portes en janvier 2014 au 105 avenue Jean-Jaurès. Elle proposera des produits frais et transformés issus de 20 fermes de la région Lyonnaise.

À l'initiative d'acteurs Lyonnais de l'alimentation locale et durable, la Halle d'Oullins est un concept innovant de « moyenne » surface de produits locaux de qualité : elle rassemblera dans un même lieu un magasin de producteurs (en vente directe), une épicerie de produits biologiques et un espace traiteur/restauration.

De nombreux produits seront disponibles à l'épicerie de la Halle ainsi que des références issues des circuits courts et du commerce équitable cultivées et/ou transformées dans un rayon de 80km autour d'Oullins (produits secs bio, produits d'entretien, d'hygiène, de papeterie...).

Un traiteur installé dans les lieux cuisinera des plats avec les produits de la Halle, à destination des habitants et personnes travaillant à Oullins et

plus largement du Grand Lyon. La Halle répondra ainsi aux attentes des citoyens désireux de trouver une large gamme de produits de qualité et de leur région à un prix accessible.

Structurée en Société coopérative d'intérêt collectif, la Halle sera financée par ses producteurs et salariés, mais aussi par les particuliers et structures souhaitant investir dans le projet. Pour plus d'informations, rendez-vous à la réunion publique organisée le 8 octobre, salle du Caveau à 19h ●

Renseignements

Kévin Guillermin - 06 69 25 06 01

Gaëlle Desorme - 04 78 38 29 20

Les clés pour trouver un emploi

Dans le cadre des « Matinales pour l'emploi », la Ville a choisi d'axer des opérations en faveur des femmes qui sont en recherche d'emploi. Une première réunion a eu lieu le 24 septembre autour du thème « Je suis femme et je veux retravailler ». Cette Matinale a été un vrai moment d'échanges avec les participantes, qui ont pu exposer les problèmes rencontrés dans leur recherche d'emploi : garde d'enfants, estime de soi, déplacements... A cette occasion, d'autres rendez-vous ont été proposés aux participantes afin de les aider à trouver des clés pour concilier leur vie professionnelle et personnelle.

Ainsi, le 8 octobre, une réunion d'information collective aura lieu afin d'évoquer les modes de garde à Oullins et les moyens de transports (covoiturage, train...). Le 18 octobre à 14h, le groupe se rendra au Théâtre de la Renaissance, afin de mieux connaître les métiers du spectacle. Enfin, le 16 décembre, une visite du réseau TCL est prévue. Cette démarche municipale



Mireille Schehr (à gauche), conseil en ressources humaines, participe au programme élaboré par la Ville

visé à permettre à toutes ces femmes de devenir autonomes. D'autres actions seront réalisées en 2014.

Si vous souhaitez participer à ce programme, vous devez impérativement vous inscrire au PIVO ●

Renseignements

PIVO

Service emploi

04 78 50 71 89

La mairie recrute

La Ville recrute des personnes pour effectuer le recensement de la population, du 16 janvier au 22 février 2014.

Les personnes majeures qui sont intéressées doivent faire parvenir au service des affaires générales une lettre de motivation et leur CV avant la fin du mois d'octobre.

La Ville recrute également des jeunes pour l'aide au portage de fleurs au cimetière à la Toussaint. Dépôt des candidatures avant le 10 octobre.

Bienvenue !

- Édouard Joly, membre du Registre des Ostéopathes de France, rejoint le cabinet d'ostéopathie de Florian Martin au 32 rue Raspail.

- Le cabinet de masso-kinésithérapie d'Élodie Prunier est désormais installé au 3b de la place Arlès-Dufour.

- « Le p'tit + » propose du soutien scolaire du primaire à la 3^{ème} (mathématiques, français, anglais) - 06 07 16 89 62.

- L'atelier Patrick Blanchon propose des cours de peinture - 06 60 07 98 21.

- Enfin, venez déguster des bagels au Bagels Park, place de Lattre de Tassigny.

Du nouveau sur Panieroullins

Commandez désormais des produits vendus par les commerçants alimentaires des marchés du mardi et du jeudi. Pour ce faire, il convient de choisir comme jour de livraison le jour de présence du commerçant au marché (indiqué sur la page de sa boutique). L'offre évoluera durant le mois d'octobre. La MJC intègre aussi le service. Elle proposera l'inscription à ses stages.



« Au goût du jour » : 1^{ère} bougie !

Le restaurant municipal a fêté son premier anniversaire le 13 septembre. L'occasion pour les habitués et l'équipe du pôle seniors de se réunir pour des moments conviviaux. Le déjeuner, qui a réuni près de 80 personnes, s'est terminé autour du traditionnel gâteau d'anniversaire. Un après-midi dansant, animé par Maurice Sevenier, a permis de conclure joyeusement cette journée de festivités.

Le restaurant pour personnes âgées situé rue Pierre-Joseph Martin a bénéficié d'une rénovation à l'été 2012. Rebaptisé « Au goût du jour », il est dorénavant géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette nouvelle configuration a permis à la Ville d'imaginer de nouvelles actions en faveur des seniors qui viennent déjeuner au restaurant : expositions, projections de films, ateliers... Autant de moments d'échanges qui permettent de rompre l'isolement. Le pôle seniors propose ainsi tous les mois un programme complet d'animations diverses et variées.

Ce renouveau permet de voir les chiffres de fréquentation (restauration et animations) de cette structure municipale augmenter considérablement : + 20 % !

Vous souhaitez déjeuner « Au goût du jour » ou participer aux activités ? N'hésitez plus ! ●

Renseignements

« Au goût du jour »

Rezack ou Sandra - 04 78 86 90 62

Programme des activités du mois d'octobre

- Mardi 1^{er} à 15h : À la découverte des Antilles (La Californie)
- Mercredi 2 à 14h30 : Atelier gâteaux (« Au goût du jour »)
- Vendredi 4 : Sortie au restaurant Bonnier à Thurins (grenouilles)
- Lundi 7 de 10h à 11h : Yoga (« Au goût du jour »)
- Mardi 8 à 15h : Peinture pâte à sel (La Californie)
- Mercredi 9 à 14h30 : Découverte et histoire du bon chantant (« Au goût du jour »)
- Vendredi 11 à 14h30 : Chorale avec Marie-Claire (« Au goût du jour »)
- Mardi 15 à 15h : Projection de « Shall we danse ? » (La Californie)
- Mercredi 16 à 14h : Diapo sur le voyage des seniors à Port Barcarès (« Au goût du jour »)
- Jeudi 17 à 10h : Atelier mémoire (« Au goût du jour »)
- Vendredi 18 à 14h30 : Échange sur les différentes saveurs (« Au goût du jour »)
- Mardi 22 à 15h : Décopatch avec Marie-Claude (La Californie)
- Mercredi 23 à 14h30 : Atelier marionnettes avec Marie-Ève de Paoli (« Au goût du jour »)
- Vendredi 25 à 14h30 : Chorale (« Au goût du jour »)
- Mercredi 30 à 14h30 : Atelier photos (« Au goût du jour »)
- Jeudi 31 à 10h : Atelier mémoire (« Au goût du jour »)

Initiation aux premiers secours

La prochaine séance d'initiation aux premiers secours aura lieu le samedi 12 octobre de 8h30 à 12h30 à la Maison des sociétés. Inscription préalable obligatoire auprès du CCAS.

Renseignements

CCAS

04 72 39 73 13

Exposition

« Au goût du jour »

Une exposition de peinture aura lieu au restaurant municipal « Au goût du jour », du 28 octobre au 8 novembre. Elle proposera aux visiteurs de découvrir les œuvres de deux jeunes étudiants de Saint-Thomas d'Aquin : Romain Guillien et Pierre-Nicolas Sanchez.

Renseignements

Au goût du jour

04 72 30 56 16

De nouvelles associations

Bienvenue aux Échecs Club d'Oullins (cours d'échecs - 06 45 56 99 23), la Compagnie la Rouquine (organisation d'ateliers culturels chez soi ou dans des institutions - 06 87 17 26 65), HORNETS AIRSOFT (rassemble des joueurs de tout horizon partageant la même vision de l'airsoft - 06 76 35 59 33). Retrouvez leurs coordonnées complètes dans l'annuaire des associations consultable sur le site de la Ville.

JEUNESSE

Des Oullinois à Woodstower

Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, 8 chantiers jeunes ont été programmés cet été. Du 21 au 27 août, 12 Oullinois ont participé au festival de musique Woodstower qui se déroulait au parc de Miribel Jonage : décoration, montage et démontage de scène... En remerciements, ils ont été accompagnés par le service jeunesse et l'Association Départementale pour la Sauvergarde de l'Enfance à l'Adulte (ADSEA) aux concerts du samedi soir.



L'occasion pour eux de découvrir un univers musical différent du leur ●

La Mémo dans la Lumière !

Copyright DR

Quentin Tarantino, Prix Lumière 2013

La 5^{ème} édition du désormais célèbre festival de cinéma de Lyon « Lumière », se déroulera du 14 au 20 octobre. Une édition particulièrement attendue puisque Quentin Tarantino sera mis à l'honneur et recevra en clôture de festival le prix Lumière 2013. La Mémo est partenaire de ce grand événement et proposera plusieurs moments forts autour du cinéma.

> Une exposition d'affiches de films, présentées dans leur format original et sur le thème « musique et cinéma » se tiendra dans l'Atrium, aux heures d'ouverture de la médiathèque, du 14 au 26 octobre.

> Les bibliothécaires proposeront également durant toute la période du festival, une sélection de films.

En point d'orgue, la Mémo organisera un blind test en live, destiné aux petits comme aux grands, le samedi 19 octobre à 15h ! Cédric Talmon, accompagné de deux musiciens, fera deviner les musiques des films incontournables d'hier et d'aujourd'hui.

Le mois d'octobre sera donc placé sous le signe du 7^{ème} art à la Mémo ! ●

Renseignements

oullins.bibli.fr/opac/

Découverte du patrimoine oullinois

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine de nombreuses animations étaient proposées par la Ville : visite insolite en bus des « maisons des champs », démonstration d'un compagnon bâtisseur tailleur de pierre, exposition de photos... Le temps fort du week-end a été la visite exceptionnelle de l'Église Saint-Martin dirigée par Olivier Naviglio, architecte en chef des monuments historiques, maître d'œuvre de la restauration des façades et du transept. Grâce à une programmation de qualité, cette édition a été couronnée de succès ●

L'Église Saint-Martin expliquée par O. Naviglio



VEDUTA

Les temps forts

Oullins participe pour la 1^{ère} année à la Biennale d'Art Contemporain de Lyon (Veduta). Vous pouvez découvrir jusqu'au 3 décembre le « Salon de musique et salle de billard » œuvre de Michel Aubry. L'exposition a lieu au Bac à Traille.

Autour de cet événement, de nombreuses animations et spectacles sont proposés au public, au Bac à Traille :

- Les 4 et 24 octobre, et le 15 novembre à 19h30 : « Salle de Danse » avec la Compagnie Désoblique ;
- 25 octobre : « Salle de Billard ». Un concours de snooker réunit les amateurs de tous âges : venez nombreux les soutenir !

- 9 novembre à 18h : une partie de billard, jouée par deux professionnelles, sera filmée et interprétée par la suite en partition musicale.

- 16 novembre de 15h à 17h : « Salle de jeu ».

- 28 novembre à 19h30 : « Une île au loin ». Soirée lecture et musique sarde de Marc & Dimitri Porcu.

- 29 novembre à 18h : « Salon de musique ». Des musiciens interprètent la partie de snooker jouée le 9 novembre.

- 30 novembre à 15h : conte musical par A. Vesin Chérif, accompagnée par les musiciens de l'école de musique Music'85.

Venez aussi au Ciné club de la Mémo le samedi 26 octobre à 15h, pour assister à la projection de « Is Launeddas », film de Michel Aubry ●



Basket féminin : du haut niveau à Oullins

Du succès pour les basketteuses ! Ce samedi 14 septembre, la journée du club Saint-Genis Oullins Sainte-Foy Féminin a connu un vif succès. Les 5 équipes de niveau régional ont rencontré des adversaires de qualité. Les équipes U13, U15, U17, Seniors 2 ont remporté les matchs auxquels elles ont participé, seules les séniors 1 se sont inclinées de quelques points. Cette rentrée sportive a permis à tous les participants de lancer la saison 2013/2014 qui sera encore riche en émotions. Le SGOSFF a de grandes ambitions pour cette nouvelle saison, notamment l'obtention du Label Club Élite de la Fédération Française de Basketball. « Il s'agit d'une démarche qualité, liée à la formation des jeunes et de nos dirigeants. Ce nouveau label nous permettrait de pérenniser notre position dans le basketball féminin. Depuis 9 ans, nous sommes arrivés à fidéliser nos joueuses et à les former pour qu'elles atteignent le plus haut niveau, grâce à un encadrement qualitatif » explique Sylviane Joly, présidente du SGOSFF.

Ainsi, du loisir à la compétition, le club accueille 190 licenciées par an. Les plus jeunes ont 5 ans. L'équipe

dirigeante souhaite les accompagner et les voir évoluer au niveau national. « La spécificité de notre club est qu'il n'y a que très peu de turn-over. Cela témoigne de la qualité de notre formation, les filles restent ! Le Label Club Élite s'inscrirait donc logiquement dans la continuité de formation de nos jeunes basketteuses, nous permettant de poursuivre nos actions pérennes pour le développement de la pratique du basket féminin » poursuit Sylviane Joly.

En attendant ce fameux sésame, le club continue à se faire connaître, tant par son palmarès que par ses joueuses qui portent haut les couleurs d'Oullins. Il participe à la Coopération Territoriale de Clubs « Lyon Sud Métropole Basket Féminin » pour les équipes U15 et U17 en championnat de France (en collaboration avec AS Beaumarchais et AL Gerland Mouche). Le club est jeune mais il grandit ! ●

De Gaulle, Adenauer... la paix maintenant !

Dans le cadre de la programmation du Comité consultatif Oullinois de jumelages, une lecture-spectacle aura lieu le mardi 15 octobre à 19h30 à La Mémo. Le thème central sera le Traité de l'Élysée, qui marque l'origine de l'amitié franco-allemande.

Horaires d'hiver pour la piscine

La saison d'hiver de la piscine a débuté le 23 septembre. Le secrétariat sera ouvert de 9h à 16h du lundi au vendredi. Le bassin est ouvert les lundi, mardi, jeudi, de 12h à 13h45. Le mercredi de 17h à 19h30. Le vendredi de 12h à 13h45 et de 17h à 19h30. Le samedi de 14h à 18h. Et le dimanche de 9h à 12h30. Le sauna est en réfection. Il rouvrira le 23 octobre.



MUSIQUE

Entre Naples et Buenos-Aires...

Né en Italie à Alessandria, Salvatore Di Stefano est résident Oullinois. Cet artiste a participé à la composition de l'album « Napolitango ». Il propose un recueil de pièces composé pour le festival parisien « Paris Banlieues Tango » (2001).

Ce concert (qui pourrait sortir en CD) est un témoignage de l'influence de la musique populaire italienne sur le tango.

« Intéressé par certains aspects de la musique populaire, je me suis aperçu de certaines affinités entre la chanson napolitaine et le tango argentin. « Napolitango » constitue un voyage imaginaire à Naples et Buenos-Aires » explique Salvatore Di Stefano.

Depuis sa plus tendre enfance, cet artiste au parcours atypique (diplômé en physique nucléaire) est bercé par l'univers de la musique. Salvatore a donc suivi des formations prestigieuses dans des écoles italiennes, puis à l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (Paris) et au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Il a collaboré avec des chaînes télévisées pour l'écriture de génériques TV et certaines de ses compositions ont été utilisées comme musiques de courts-métrages et de documentaires. Ses œuvres ont été exécutées en concerts monographiques à Paris, en France et en Italie. Son prochain album « Images d'autres univers » sortira début 2014 ●

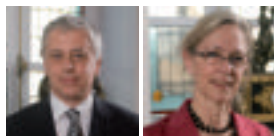
Renseignements

www.salvatoredistefano.com

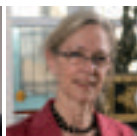
10 bougies pour Buudnooma

L'association Oullinoise fêtera sa première décennie le samedi 12 octobre, à partir de 18h30 à la salle des fêtes. Au programme : buffet, tombola, contes africains et concert du Big Band Couleur Jazz. Tous les bénéfices de cette soirée sont destinés à soutenir les actions de l'association au Burkina Faso. Réservation obligatoire au 06 85 65 11 26 ou par email à buudnooma@orange.fr

élus socialistes et apparentés



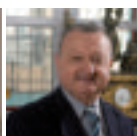
Jean-Louis UBAUD



Joëlle SÉCHAUD



Héléne POMMERUEL



Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

S'inscrire sur les listes électorales pour s'exprimer !

Voter est un acte essentiel de la vie démocratique qui ouvre le droit de s'exprimer, d'approuver ou de refuser. Voter est aussi un devoir que chacune et chacun doivent exercer pour participer à la vie organisée du pays et être citoyenne et citoyen.

2014 sera une année d'élections décisives pour l'avenir : les municipales en mars, pour élire le conseil municipal, qui désignera le maire de la ville, puis les européennes en mai pour élire les députés français qui nous représenteront au parlement européen. Mais pour pouvoir s'exprimer par le vote pour toute élection, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune de résidence avant le 31 décembre 2013. Seuls les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er janvier 2014 et le jour de l'élection peuvent s'inscrire au delà de la date du 31 décembre 2013.

L'inscription sur les listes électorales de la commune n'est pas automatique : chaque habitant doit en faire la démarche auprès de la mairie, qu'il ait changé d'adresse à Oullins ou qu'il vienne d'une autre commune dans ou hors du département. Toute personne ayant déménagé les années précédentes sans le signaler aux services municipaux ou s'étant abstenue plusieurs années de voter a été radiée des listes et doit se faire réinscrire. Il en est de même pour les personnes ayant déménagé dans l'année en cours.

Vous devez donc impérativement vous inscrire ou vérifier votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Ensuite il sera trop tard.

Pour être électeur l'année prochaine, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française ou d'un des pays membres de l'Union européenne
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir 18 ans : A 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique. Pour vous assurer que cette inscription automatique est bien effective, vous pouvez le vérifier à la mairie.

Il est devenu facile et pratique de s'inscrire. Plus besoin de vous déplacer en mairie : Vous pouvez désormais vous inscrire sur les listes électorales en ligne par internet en utilisant le téléservice proposé par « mon-service-public.fr. » ou en envoyant votre dossier complet de demande d'inscription à la mairie.

Mais vous pouvez toujours vous rendre à la mairie avec les pièces exigées, Vous devez joindre dans les trois cas les documents demandés.

Les pièces à fournir pour s'inscrire sur les listes électorales :

- Le formulaire de demande à télécharger ou à remplir sur place
- Une pièce d'identité : passeport ou carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois

Retrouver toutes les informations, les formulaires en ligne et l'inscription par internet sur le site : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1367.xhtml> ●

élu Europe-Écologie Les Verts et apparentés



Michel RONZY

Dits de la Grande rue

Usagers

- C'est mieux qu'avant, les trottoirs, le revêtement, les sièges, les luminaires la nuit...
- Pour traverser c'est pas bien signalé et pour le 30 Km/h pas encore ça !
- Pratiques les arceaux vélo, mais à quand des voies modes doux ?
- Demain ce que je crains, c'est l'achat à Lyon, et mon loyer qui vient de monter !
- Mon livreur ! Mon dieu, la place est prise.

- C'est mieux mais c'est pareil, toujours deux sens toujours autant de voitures.

- Et quand le métro sera là, l'asphyxie ! Je me demande où est la vue d'ensemble, le plan de circulation.

- Tout ça pour ça !

Maire (un soir de doute...)

- Et si... et si, j'avais manqué d'écoute, d'audace ? Manqué une occasion ? ●

élue communiste



Jasmine CASTEL

Une démocratie d'élite

En septembre s'est réuni pour la 1ère fois le Conseil Communal de Développement Oullinois chargé, paraît-il, de donner une touche citoyenne aux actions municipales. Ses membres sont issus de listes proposées par les conseillers municipaux (à la demande du maire), puis sélectionnés par la majorité municipale selon des critères inconnus. Le rôle de cette commission sera consultatif et

non décisionnaire. Tout ça pour ça !! Quelle sera vraiment son utilité ? Certainement une coquille vide, une démocratie de façade. Nous demandons des comités de quartiers démocratiquement élus et avec de vrais pouvoirs de décision sur les thèmes de proximité ! ●

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

Une sélection par l'argent

Pour stationner, de nombreuses communes autour de nous développent les zones bleues. Oullins choisit d'étendre la zone payante à de nouvelles rues et sur des plages horaires plus grandes : désormais, le stationnement sera payant aussi entre 12h et 14h. En contrepartie, le maire prétend que les automobilistes auront 45 mn par jour gratuites. Il serait plus exact de dire qu'il s'agit de 45 mn maximum et

une seule fois par jour ! Ce choix rendra peut-être service aux commerces du centre-ville, mais ce n'est même pas sûr. Quant aux usagers, on ne leur offre guère d'autre choix que de payer. Le maire facilite la vie de ceux qui ont les moyens.

Les autres sont priés d'aller voir ailleurs ●

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



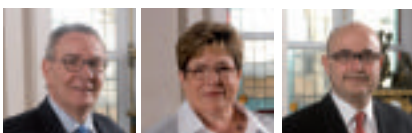
Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD Clotilde POUZERGUE



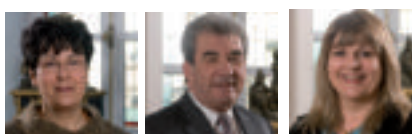
Jean-Pierre SCAPPATICCI Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER Faten MAZIGH



Michel TERROT Marcelle GIMENEZ Marc FILIU



Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA MONTET Philippe SOUCHON



Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL Nadine CORELLA



Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN Clément DELORME



Franck COTTET Emmanuel PERNIN

À bonne école

Lors de la rentrée de septembre dernier, comme chaque année, nous avons voulu offrir aux 2 872 élèves qui fréquentent nos écoles ce qu'il y a de mieux pour qu'ils puissent apprendre et grandir dans les meilleures conditions. Renforcement régulier de l'animation du temps périscolaire, poursuite de l'accueil gratuit du matin et du soir (étendu jusqu'à 18h depuis l'an dernier), rénovation des bâtiments et des classes durant l'été, constructions nouvelles, mise en place de selfs et de menus bio dans nos cantines, augmentation régulière des crédits pour les activités pédagogiques...

Les actions que nous menons visent toutes le même objectif : favoriser l'acquisition des savoirs et le développement personnel de nos enfants. C'est la raison pour laquelle, et alors que de grands changements se préparent en raison de la réforme des rythmes scolaires, nous sommes extrêmement attentifs à ce que tous les acteurs de l'éducation soient impliqués dans notre réflexion et dans la mise en place d'une nouvelle organisation. Représentants de l'Education nationale, directeurs d'établissements, professeurs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), parents, élèves, associations, tous sont ainsi sollicités pour construire plus largement le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de notre ville.

La réforme des rythmes scolaires appelle en effet une mise en cohérence des parcours éducatifs des enfants et, par conséquent, une réflexion partagée de l'ensemble de la communauté éducative. La Ville d'Oullins a notamment fait le choix d'une mise en œuvre de la réforme pour la rentrée de septembre 2014 afin de permettre l'organisation de cette large concertation.

À l'heure où les charges pour les collectivités augmentent (la hausse de la TVA et des coûts d'énergie représentera près de 200 000 € supplémentaires en 2013) et alors que les recettes baissent (la commune percevra 300 000 € de dotations en moins de la part de l'État et du Grand Lyon cette année), la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement coûtera, a minima pour notre commune, 300 000 € par an à compter de 2014. C'est une charge financière avec laquelle nous devons composer pour bâtir notre budget 2014 !

Nous sommes en effet convaincus que l'éducation n'est pas un domaine de compétence comme les autres. Il a pour mission de transmettre le savoir à nos enfants, mission

ô combien fondamentale si l'on veut bien se souvenir qu'elle consiste à les projeter dans l'aventure de la vie, à découvrir, à orienter, à construire. Nous avons donc à cœur de proposer aux enfants et à leurs enseignants un environnement propice à l'apprentissage, des classes agréables, des écoles modernes (plus de 5 millions d'euros de travaux ces cinq dernières années), des outils connectés, des activités périscolaires variées, l'ouverture aux arts avec trois musiciens intervenants dans nos écoles et le festival Zoullimômes qui depuis 10 ans porte l'enjeu pédagogique de susciter la créativité.

Et parce que tous les enfants n'apprennent pas au même rythme et ont des besoins différents, nous les soutenons grâce au Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS), avec l'ouverture des écoles aux vacances de printemps et d'été pour des sessions de « remise à niveau » destinées aux CM1/CM2. La réussite de nos enfants ne souffre pas la timidité, la demi-mesure ou le statu quo, elle appelle, l'excellence, l'investissement et l'innovation.

En septembre à Oullins, quatre classes supplémentaires ont été ouvertes par rapport à l'an dernier, signe de l'augmentation des effectifs et de l'attractivité de notre ville, notamment pour les jeunes parents. Ouverture d'une sixième classe en élémentaire à l'école Ampère, d'une huitième à l'école Jules-Ferry, d'une quatrième maternelle à l'école des Célestins et d'une cinquième classe de maternelle à Jules-Ferry. Cette dernière est temporairement hébergée dans les préfabriqués du groupe scolaire en travaux, une situation qui prendra fin avec la livraison du nouveau bâtiment de l'école prévue en janvier. Pour mémoire, la reconstruction de l'école Jules Ferry est un ambitieux projet d'un montant de 9 millions d'euros, entièrement financé par la Ville.

Notre conviction est que « l'École de la République » doit être une priorité, de la maternelle à l'université, car la force de notre pays réside dans sa jeunesse et c'est pourquoi il faut qu'elle soit bien formée aux métiers de demain et bien éduquée au monde qui l'attend. La valeur n'attend pas le nombre des années, nous en avons eu une belle illustration le 27 septembre dernier avec la mise en place de la nouvelle équipe d'élus du Conseil municipal des enfants (CM1/CM2) dont l'enthousiasme, les idées, la solidarité et le sérieux n'ont rien à envier à leurs aînés ! ●

MÉMO

Jeunesse

2 et 16 octobre - 10h30

Heure du conte

Pour les 2/4 ans

9 octobre - 10h30

Heure du conte

A partir de 4 ans

12 octobre - 11h

Samedi des tout-petits
(sur inscriptions)

16 octobre - 17h

Le Tableau de Jean Laguionie
Ciné Mioches, à partir de 6 ans

16 octobre - 17h

Heure du conte

Dès 3 ans

25 octobre - 17h

Heure du conte « spécial
vacances »

A partir de 4 ans

Adultes

15 octobre - 19h30

Lecture-spectacle
En partenariat avec le CCOJ

19 octobre - 15h

Blind test en live spécial
« musique de film »

26 octobre - 14h30

Ciné-club

Bruegel : le moulin et la croix

Pour tous

Du 14 au 26 octobre

Expositions « Lumière 2013 »
À l'occasion de la 5ème édition
du Festival Lumière, la Mémo
accueille une exposition
d'affiches originales de films.

CITOYENNETÉ

12 octobre - 10h

Accueil des nouveaux arrivants
Hôtel de Ville

17 octobre - 16h30

Visite en marchant du quartier
Célestins
RDV devant l'école des Célestins

SÉNIORS

4 octobre

Sortie au restaurant
Restaurant Bonnier (Thurins)

7 octobre - 10h-11h

Yoga pour les seniors
« Au Goût du Jour »

8 octobre - 15h

Atelier seniors peinture pâte à sel
Résidence La Californie

DIVERS

4 et 5 octobre

Visite de la station de métro Gare
d'Oullins

4 octobre - 19h

Soirée débat
« L'Éducation Populaire »
Salle du Caveau

4 octobre - 20h30

Colour haze + My sleeping karma
Le Clacson

5 au 13 octobre - 16h-19h

Exposition Jean Damascene
MUNYERAGWE
Chalet Ouest du parc Chabrières

5 et 6 octobre - 8h-19h

Braderie d'automne

5 octobre - 14h-17h

Atelier d'écriture (Cie du Pont
Blanc)
Maison des sociétés

6 octobre - 13h30

Concours de pétanque (APAS)
Place Kellermann

8 octobre - 19h

Information la Halle d'Oullins
Salle du Caveau

10 octobre - 14h

Loto (Amicale des Retraités du
Parc Chabrières)
Salle du Caveau

12 et 13 octobre - 8h-18h

Brocante du CASCOL Gym
Domaine de la Bachasse

12 octobre - 8h30-12h30

Initiation aux premiers secours
Maison des sociétés
Inscription préalable auprès du
CCAS

12 octobre - 9h-12h30

Portes ouvertes
Collège de la Clavelière

12 octobre - 18h30-23h30

10 ans de Buudnooma
Salle des fêtes

15 octobre - 14h-17h

Permanence d'information
Langue Française
Maison des sociétés

16 et 17 octobre

Bourse aux vêtements (ACSO)
Centre de la Renaissance

19 et 20 octobre

Exposition de champignons et
légumes d'automne (Groupe
Mycologique et Naturaliste
d'Oullins)
Salle des fêtes

19 octobre - 8h-12h

Collecte de seringues usagées
Place Anatole France

22 octobre - 14h30

Loto (UNRPA)
Salle Collovrav

23 octobre - 14h30-16h30

Information sur le diabète de
type 2
Maison des sociétés

**24 et 25 octobre - 9h-12h30 et
15h-19h**

Collecte de sang
Salle Collovrav

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr

Horaires d'ouverture au public
lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h

n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts
le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à
16h30
Sur rendez-vous au 0820 200 189

CRAM (Retraites)
tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchèterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

Déchèterie de Francheville
Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h

PERMANENCES
M. Michel TERRÔT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

BERNARD CERAMICS

www.bernard-ceramics.com

azulej
PATRICIA UROQUIOLA
POUR MUTINA

GRÉS
PIERRES
MOSAÏQUES
SALLES DE BAINS

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

LYON AUDITION 

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

sur prescription médicale

- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

La Digeta

06 99 29 27 29
ladigeta@gmail.com
facebook : sons-la digeta

Animations musicales pour mariages, anniversaires, baptêmes

leDRIVE
Intermarché

vous connaissez ?

 1
Je commande sur
www.ledriveintermarche.com

 2
Je règle ma commande
dans l'horaire choisi

 3
Je récupère ma commande
en moins de 5 mn

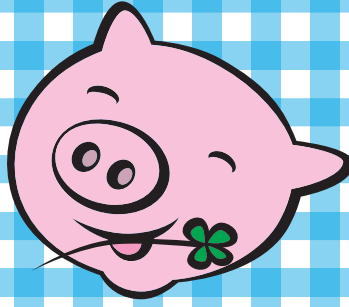
A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

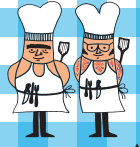
CAFÉ COMPTOIR RESTAURANT

FRÈRES BARBET



JEU DE BOULES • MÂCHON • TERRASSE

58, BOULEVARD ÉMILE ZOLA (FACE AU MUR DES MOTS)
69600 OULLINS
04 78 51 33 92


distribs de famille

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI ET
JEUDI ET VENDREDI SOIR

métro **B**

PROLONGEMENT
Lyon Gerland > Oullins

Mise en service

11 Décembre 2013



Pôle multimodal
Gare d'Oullins

MÉTRO

TER

BUS

P+R
450 places



AGENCE - © SYTRAL Nicolas KORN

SYTRAL

sytral.fr/metrob